



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 30620

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les conclusions du rapport 2003 de l'inspection générale des affaires sociales sur la médecine du travail. Selon ce rapport, « le temps consacré à la santé au travail dans les études de médecine n'a jamais été le plus valorisé » et, « de surcroît, il diminue régulièrement ». Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui apporter des éléments de réponse sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30620

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9773

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)